



## **Réunion du Collectif déchets Girondin, Jeudi 1er février 2007 de 20h01 à 22h à Bordeaux**

ATTENTION ! Le jeudi 1er février 2007 entre 19h55 et 20h00, tout le monde éteint ses veilles et lumières, dans toute la France, afin de participer à une mobilisation des citoyens contre le changement climatique ! 5 minutes de répit pour la planète. Il s'agit d'attirer l'attention des citoyens, des médias et des décideurs sur le gaspillage d'énergie et l'urgence de passer à l'action ! (appel de l'alliance pour la planète à faire circuler, merci). En conséquence notre réunion ne commencera pas à 20h mais à 20h01...

### Ordre du jour :

- Pétition pour une collecte sélective des déchets dans les gares et à bord des trains ! Vous trouverez cette pétition dans le mail suivant. Lorsqu'elle sera complétée avec le nom de votre association, vous pouvez l'envoyer par courriel à : [industriesproduits@fne.asso.fr](mailto:industriesproduits@fne.asso.fr) et à [cosadtchy@agirpourenvironnement.org](mailto:cosadtchy@agirpourenvironnement.org) Si vous préférez disposer du document Word de cette pétition, il vous suffit de le demander à ces adresses. Mais il pèse 420 Ko.
- Courrier au président du Semoctom concernant les composteurs en plastique et non gratuits : nous protestons car ce sont encore les citoyens qui font les bons gestes qui doivent payer. De plus on leur propose un outil en plastique à l'éco-bilan pas réellement positif, au lieu d'un outil en matériau recyclable, naturel et local comme le bois.
- Réponse à faire à l'interview de M. Trupin, président de la commission consultative de la révision du Plan déchets à TV7 la semaine dernière : "les gens ne payent que 70 euros en moyenne par personne par an pour leurs déchets", aurait-il déclaré. C'est oublier ceux qui payent 600 euros pour une seule personne, et pour très peu de déchets parfaitement triés.
- Au même registre : 100 recours individuels à préparer pour demander le remboursement du trop perçu de la taxe d'ordures ménagères (voir en bas le c.r. réunion 2 décembre à Cardan).
- La carence de collecte des emballages vides de produits "phytosanitaires" (qui n'ont de sanitaire que le nom) pour les particuliers.
- Les avancées : compost Médoc et Mérignac, tracts candidats élections obligés sur papier répondant à critères écologiques, etc.
- Compost : bilan de la réunion avec les représentants du Conseil Général et du collège Ausone du Bouscat le 11 janvier, afin de lancer l'étude sur le compostage semi-collectif à ce collège.

- Le PREDDA (plan régional élimination déchets dangereux) et le plan environnemental associé doivent être validés le 12 février. Une réunion s'est tenue lundi 22 janvier à laquelle le CdG a participé. Bilan.

- Il existe un projet de compost semi collectif dans un immeuble, une réunion s'est tenue le même jour. Bilan.

### Reprise des sujets de la précédente réunion :

- Toujours le point sur Audenge et l'intercommunalité locale : projet de CSDU éloigné zones sensibles et limité en taille ? ou proche zones sensibles et surdimensionné ? Le point sur le mauvais projet gazéification-incinération des marcs de raisin et broyats de bois à St Genès de Lombaud.

- Approbation par le Conseil Général et les associations agréées du nouveau plan départemental déchets (9 novembre dernier), après de longues discussions. Recherche d'une cdc prête à expérimenter la redevance incitative en accompagnement de sa politique de réduction des déchets.

- Suite à la projection à Bordeaux du film du Cniid "déchets à ménager" dénonçant l'augmentation des déchets et la politique favorable à l'incinération, samedi 25 novembre (40 personnes), quelles initiatives sont à poursuivre ?

- Suite à la réunion du 2 décembre à Cardan (100 personnes dont de nombreux élus) contre la Taxe des déchets, injuste, démotivante et ne remplissant pas le rôle d'égalité devant le service public (colonne TEOM de la feuille des impôts fonciers), quelles démarches sont à poursuivre ? Au cours de cette réunion un consensus se dégagait pour demander le passage à la redevance incitative à réduire et à trier, proportionnelle à la quantité de déchets résiduels non triés donnés à la collecte, et conformément aux dernières préconisations de Mme Olin Ministre de l'écologie et du développement durable.

